



Strasbourg.eu
eurométropole

Développement du Sport Santé sur prescription médicale à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg

Rapport diagnostic
Septembre 2023

Marlon Schrodi
Chargé de projet - Développement intercommunal « Sport Santé »
Maison Sport Santé de Strasbourg
marlon.schrodi@strasbourg.eu
06.69.33.79.23

Résumé

La promotion du bien-être et de la santé au sein de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) est au cœur de cette étude diagnostic. Mandatée par l'EMS, la Maison Sport Santé de Strasbourg (MSSS) s'est engagée à accompagner les communes volontaires dans le développement du sport santé sur prescription médicale (SSsPM). Avec 12% de la population de l'EMS souffrant d'affections de longue durée (ALD), une montée exponentielle des maladies chroniques et l'épidémie de sédentarité, cette initiative prend tout son sens afin d'améliorer la qualité de vie des habitants.

L'analyse SWOT¹ réalisée met en évidence des forces significatives, telles que l'intérêt de l'EMS et l'exemple réussi de Schiltigheim, qui montrent l'engagement envers cette approche. Les opportunités, comme l'assouplissement des diplômes nécessaires et l'élargissement des critères d'inclusion, ouvrent la voie à un impact plus large. Cependant, des défis subsistent, le manque de structures labellisées et la méconnaissance du dispositif, nécessitent une attention particulière.

Ce rapport met en lumière l'importance de développer le sport santé sur prescription médicale dans l'EMS, en fournissant des recommandations et des actions concrètes pour faire progresser cette initiative. En développant la formation des éducateurs sportifs, en facilitant la labellisation des structures et en menant des campagnes de sensibilisation, l'EMS, les communes, le pôle APSA et la MSSS peuvent jouer un rôle important dans l'amélioration de la santé et du bien-être de sa population. Une collaboration étroite entre les communes, les associations sportives et les professionnels de santé est essentielle pour concrétiser ces perspectives et développer un territoire de sport santé.

Les perspectives d'évolution du sport santé sur prescription médicale dans l'Eurométropole de Strasbourg sont porteuses d'ambition et de clarté. Les premières communes à bénéficier du soutien méthodologique ont été définies, avec la flexibilité pour toutes les communes de solliciter la Maison Sport Santé de Strasbourg pour des conseils. Une formation des éducateurs sportifs est en cours de planification pour renforcer les compétences essentielles. L'initiative s'attache également à soutenir la labellisation de créneaux et d'effecteurs², et une campagne de sensibilisation est en préparation, ciblant à la fois les acteurs sportifs et de santé. L'option de collaboration avec des partenaires historiques de la MSSS ajoutent de la flexibilité de cette initiative ambitieuse. En unissant la formation, la sensibilisation et la coopération, cette démarche va offrir de nouvelles possibilités de sport santé pour les habitants de l'Eurométropole de Strasbourg.

¹ SWOT : Le SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) est une méthode d'analyse stratégique évaluant les forces, faiblesses, opportunités et menaces d'un projet. Utilisé pour prendre des décisions éclairées.

² Effecteur : Professionnel du sport ou de la santé pouvant réaliser les bilans du dispositif Prescri'mouv.

Table des matières

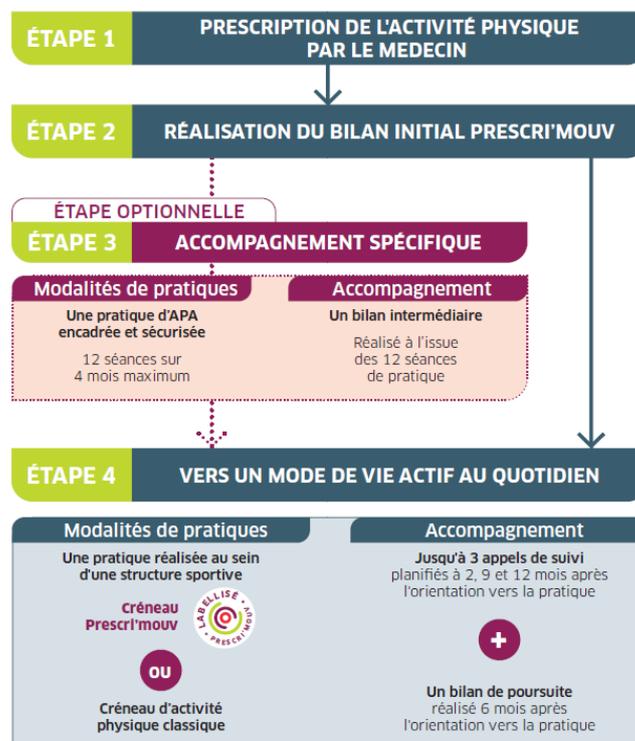
Résumé.....	2
Introduction.....	4
1. Méthodologie.....	5
2. Présentation des résultats.....	6
2.1 Résultat enquête collaborative avec les communes de l'EMS :.....	6
2.2 Résultat enquête collaborative avec les associations de l'EMS :.....	13
3. Analyse des résultats.....	19
3.1 Forces (Strengths).....	20
3.2 Opportunités (Opportunities).....	20
3.3 Faiblesses (Weaknesses).....	20
3.4 Menaces (Threats).....	21
4. Conclusion.....	22
5. Perspectives.....	23
6. Remerciements.....	24
7. Annexes.....	25
7.1 Maladie chronique par ville de l'EMS.....	25
7.2 Diagnostic par commune.....	25
7.3 Questionnaire à destination des associations sportives.....	35
7.4 Questionnaire à destination des associations communes.....	42
7.5 Fiches pratiques : Comment aider les maires à engager ou amplifier une démarche « bouger plus » dans les territoires ?.....	49
7.6 : Prescription type – Dispositif Prescri'mouv.....	52

Introduction

La promotion du bien-être et de la santé au sein de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) demeure une priorité majeure. C'est pourquoi, l'EMS a mandaté la Maison Sport santé de Strasbourg (MSSS) pour accompagner les communes volontaires dans le développement du sport santé sur prescription médicale (SSsPM).

L'EMS englobe une population de 214 630 habitants hors Strasbourg, parmi lesquels 25 591 individus souffrent de l'une des 7 affections de longue durée (ALD) les plus courantes, représentant ainsi 12% de la population totale de l'EMS, à l'exclusion de Strasbourg, d'après les données de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Bas-Rhin (CPAM) analysées par la société allemande OptiMedis AG (Cf. Annexe). Ces chiffres nous montrent, la situation dans laquelle nous nous trouvons, et l'importance d'utiliser l'activité physique adaptée comme vecteur de santé et comme réponse non-médicamenteuse efficace et prouvée à ces pathologies.

Le SSsPM peut déjà être prescrit par tous les médecins installés dans l'Eurométropole de Strasbourg. Destiné aux personnes souffrantes d'une pathologie de la liste ALD 30 (comme par exemple les diabètes, les cancers, etc...), d'un trouble musculo-squelettique, de troubles persistants suite à une infection à la Covid-19, en situation d'obésité. Le dispositif qui prend en charge le SSsPM s'appelle Prescri'mouv³ (schéma du parcours ci-dessous), et existe depuis 2018 mais est très peu utilisé sur notre territoire. C'est dans l'optique du développement de ce programme, forte d'une expertise développée depuis octobre 2012, que la Maison Sport Santé de Strasbourg apporte son soutien méthodologique.



³ Prescri'mouv : Le dispositif "PRESCRI MOUV" accompagne les patients atteints de pathologies chroniques en proposant des programmes d'activité physique adaptée labellisés, visant à améliorer leur santé et leur bien-être. <https://www.prescriouv-grandest.fr/>

1. Méthodologie

Pour aboutir à un diagnostic complet et éclairé du développement du Sport Santé sur prescription médicale au sein de l'Eurométropole de Strasbourg, une méthodologie adaptée a été employée. Cette approche s'est articulée en plusieurs étapes essentielles. Tout d'abord, une collecte de données démographiques a été effectuée (disponible en annexe), permettant de cerner précisément la population concernée par les affections de longue durée (ALD) et les besoins potentiels en termes de Sport Santé. Ensuite, des rencontres, des entretiens et des enquêtes ont été menés avec des parties prenantes clés, notamment les communes, les associations sportives locales et les acteurs médicaux. Ces échanges ont permis de recueillir des informations importantes sur les enjeux, les opportunités et les défis liés à la mise en œuvre du Sport Santé sur prescription médicale.

Parallèlement, une analyse documentaire a été entreprise pour exploiter les bonnes pratiques à prendre en considération dans le cadre du développement local. En outre, une évaluation des ressources existantes, des infrastructures disponibles et des formations des éducateurs sportifs a été réalisée afin d'évaluer la capacité du territoire à mettre en place et à soutenir un programme de Sport Santé sur prescription médicale.

Enfin, une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces) a été effectuée pour évaluer de manière globale les facteurs internes et externes influençant le développement du projet. Cette analyse a permis d'identifier les atouts sur lesquels s'appuyer, les faiblesses à surmonter, les opportunités à exploiter et les défis potentiels à anticiper.

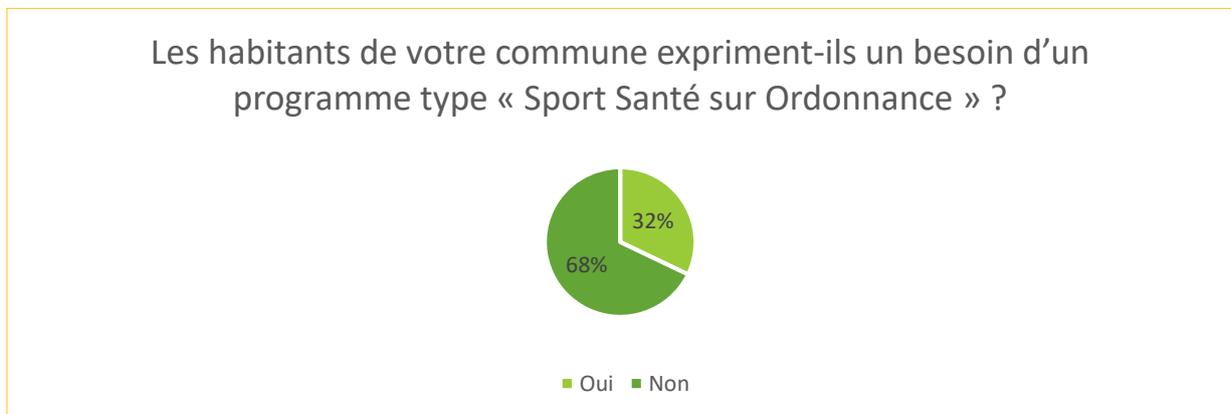
En somme, la méthodologie adoptée pour ce diagnostic s'est appuyée sur une approche multidimensionnelle, combinant données quantitatives et qualitatives, consultation des parties prenantes et références documentaires. Cette démarche méthodologique a permis d'obtenir un aperçu complet de la situation actuelle et des pistes à suivre pour le développement du Sport Santé sur prescription médicale au sein de l'Eurométropole de Strasbourg.

2. Présentation des résultats

2.1 Résultat enquête collaborative avec les communes de l'EMS :

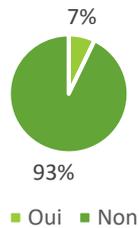


Sur la totalité des communes contactées, nous avons un taux de réponse proche des 90%. (88% des communes sollicitées ont répondu au questionnaire, cela montre un intérêt pour la démarche.)



Pour près d'un tiers des communes, leurs habitants expriment le besoin d'un dispositif de Sport Santé sur Prescription Médicale. (32% des communes ayant répondu ont recensé une demande de la part de leurs habitants, cela peut traduire un manque de connaissance de ce dispositif.)

Votre commune dispose-t-elle d'un service des sports avec des éducateurs sportifs ?



Moins de 10% des communes disposent d'un service des sports avec des éducateurs sportifs. (7% des communes ayant répondu disposent d'un service sports avec des éducateurs sportifs, cela peut représenter un frein au développement de cette action de façon « autonome »).

Combien de medecin avez vous sur votre commune ?



200 médecins ont été recensés par les communes ayant répondu. (En moyenne 7 par commune, cela donne un ordre de grandeur de la communication à effectuer).

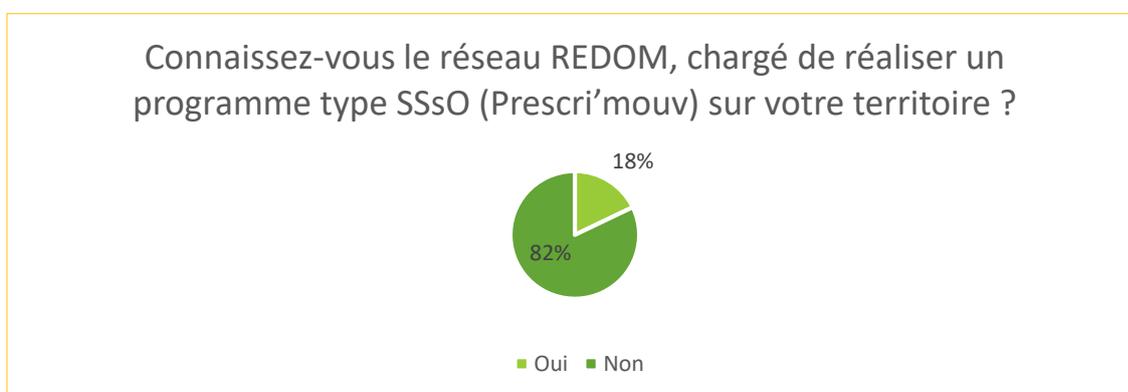
Combien de kinésithérapeute avez vous sur votre commune ?



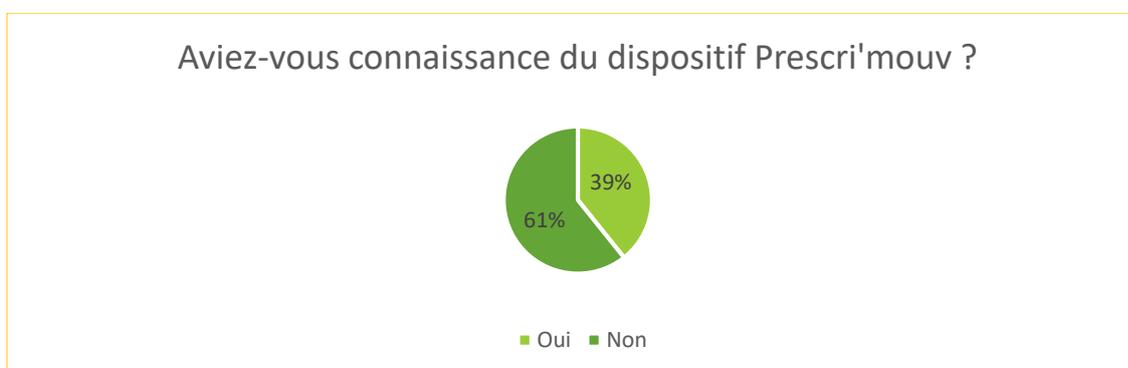
207 kinésithérapeutes ont été recensés par les communes ayant répondu. (En moyenne 7 par commune, cela donne un ordre de grandeur de la communication à effectuer).



365 clubs et associations sportives ont été recensés par les communes ayant répondu. (En moyenne 13 par commune, cela donne une idée de la communication à effectuer et des perspectives de labellisations).

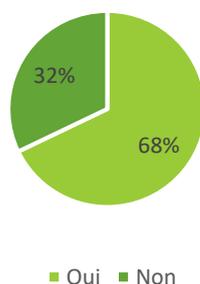


Moins de 20% des communes ayant répondu connaissent le pôle APSA (anciennement REDOM), opérateur du dispositif Prescri'mouv sur leur territoire. (18% des communes ayant répondu connaissent REDOM (le pôle APSA), cela montre une méconnaissance de l'opérateur Prescri'mouv de leur territoire).



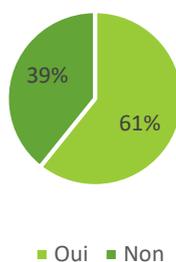
Moins de 40% des communes ayant répondu connaissent le dispositif Prescri'mouv. (Cela montre une méconnaissance du dispositif et donc le besoin d'information).

Auriez-vous une salle disponible pour la réalisation de bilans médico-sportifs dans le cadre de Prescri'mouv ?

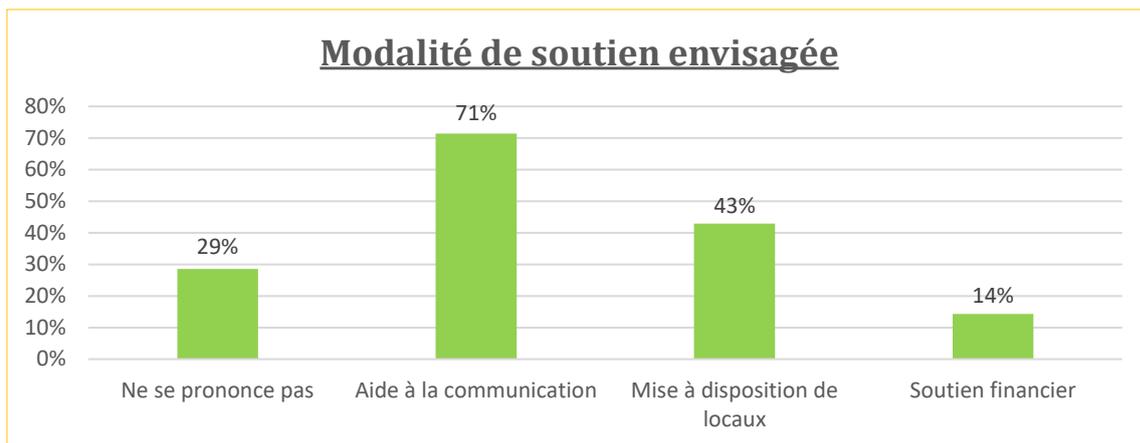


Près de 70% des communes ayant répondu auraient une salle disponible pour la réalisation de bilans médico-sportifs dans le cadre de Prescri'mouv. (68% des communes ayant répondu auraient une salle disponible pour réaliser des bilans médico-sportifs dans le cadre de Prescri'mouv. Cela serait facilitateur pour un lancement rapide du dispositif).

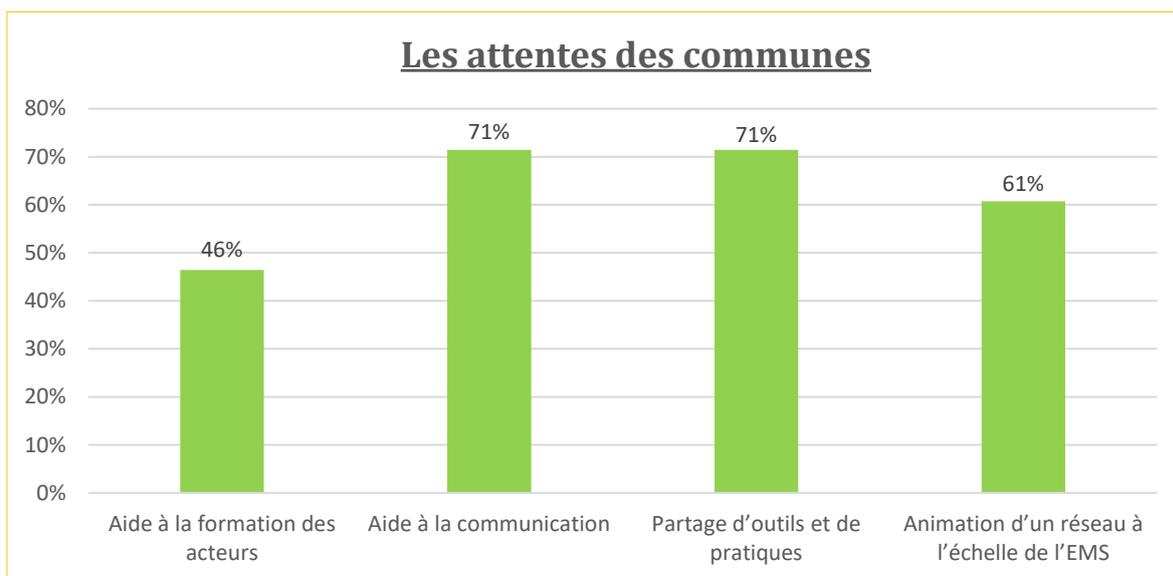
Auriez-vous des créneaux disponibles dans vos infrastructures pour la réalisation de séances d'activité physique sur prescription médicale ?



Plus de 60% des communes ayant répondu auraient une salle disponible pour la réalisation d'activité physique dans le cadre de Prescri'mouv. (61% des communes ayant répondu ont une salle disponible pour réaliser des séances d'APA dans le cadre de Prescri'mouv. Cela serait facilitateur pour un lancement rapide du dispositif).



Plus de 70% des communes ayant répondu seraient prêtes à aider la MSS et le pôle APSA à la communication de la démarche ; plus de 40% à mettre à disposition des locaux, et un peu plus de 10% à soutenir financièrement le projet, cela montre un intérêt à soutenir la démarche de la part d'un grand nombre de communes.



Plus de 70% des communes ayant répondu attendent de la MSS une aide à la communication, et au partage d'outils et de pratiques, plus de 60% l'animation d'un réseau à l'échelle de l'EMS et près de 50% une aide à l'organisation et au financement de la formation de leurs acteurs sportifs.

Tableau d'analyse de l'enquête collaborative réalisée avec les communes :

Commune	Réponse Questionnaire	Inclusion PM ⁴	Labellisation PM	Salle dispo pour inclusion	Salle dispo pour séance	Demande des habitants	Soutien à la communication	Mise à disposition de locaux	Soutien financier	Attente : formation	Attente : Communication	Partage d'outils	Attente : Animation réseau EMS	Points de faisabilité ⁵
Achenheim	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	3
Bischheim	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	10
Blaesheim	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	8
Breuschwickersheim	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	9
Eckbolsheim	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	/	/	/	Non	Oui	Non	Non	3
Eckwersheim	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	/	/	/	Non	Non	Oui	Non	6
Entzheim	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	/	/	/	Non	Non	Oui	Non	4
Eschau	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	11
Fegersheim	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	9
Geispolsheim	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	/	/	/	Non	Non	Non	Oui	4
Hangenbieten	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	7
Hoenheim	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	9
Holtzheim	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	8
Illkirch-Graffenstaden	Non	Oui	Oui											3
Kolbsheim	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	3
La Wantzenau	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	/	/	/	Oui	Oui	Oui	Oui	6
Lampertheim	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	5

⁴ PM : Prescri'mouv

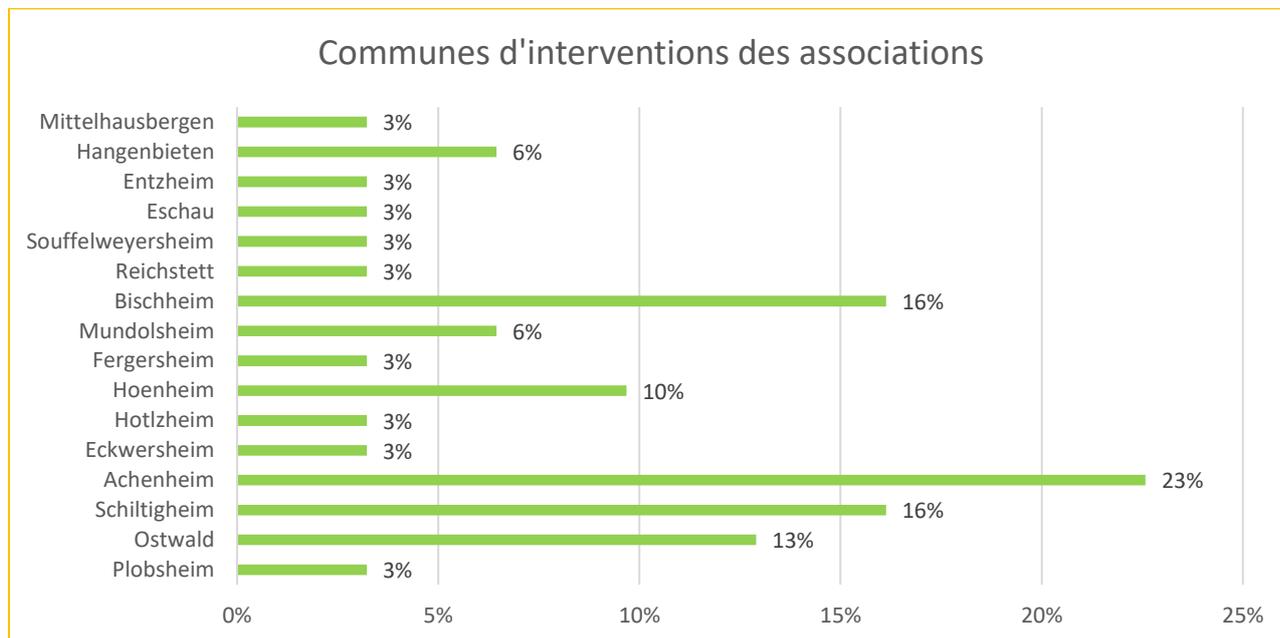
⁵ Points de faisabilité : Case en rouge = 0 point / Case vert = + 1 point.

Lingolsheim	Non	Oui	Oui												3
Lipsheim	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui		8
Mittelhausbergen	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui		5
Mundolsheim	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non		9
Niederhausbergen	Non	Non	Non												0
Oberhausbergen	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	/	/	/	Non	Oui	Non	Non		6
Oberschaeffolsheim	Non	Oui	Non												1
Osthoffen	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui		6
Ostwald	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui		13							
Plobsheim	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui		9
Reichstett	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui		10
Schiltigheim	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui		12
Souffelweyersheim	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non		7
Vendenheim	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui		10
Wolfisheim	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui		4

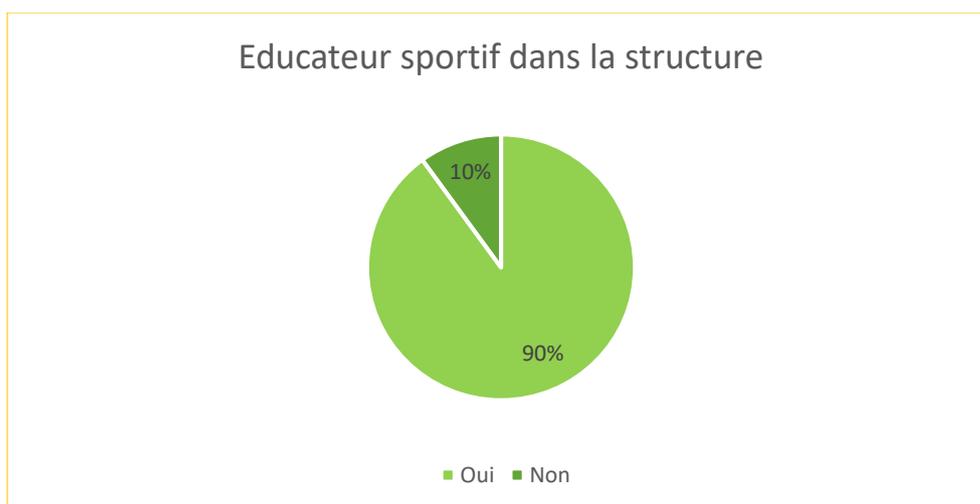
Tableau 1: Résultat de l'enquête collaborative avec les communes

Cette analyse a permis au comité de pilotage de se prononcer sur les premières communes les plus aptes à développer rapidement le sport santé sur prescription médicale et donc à bénéficier du soutien méthodologique renforcé de la MSSS sur leur territoire.

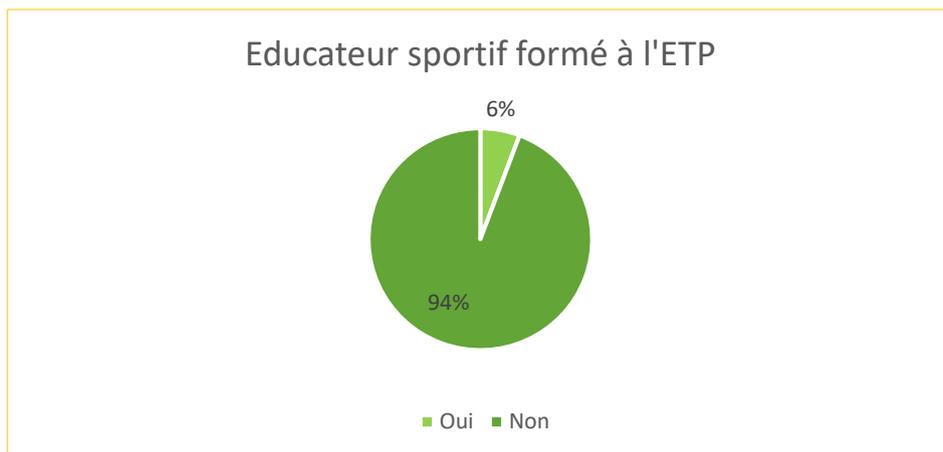
2.2 Résultat enquête collaborative avec les associations de l'EMS :



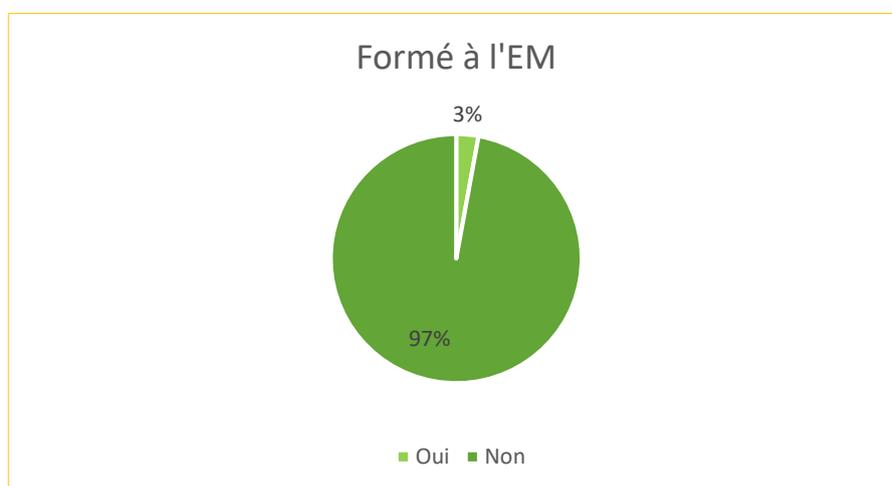
Voici les communes d'intervention des associations ayant répondu au questionnaire. Les principales représentées sont Achenheim (23%), Schiltigheim et Bischheim (16%) et Ostwald (13%). Le total dépasse 100% car certaines associations interviennent sur plusieurs localités.



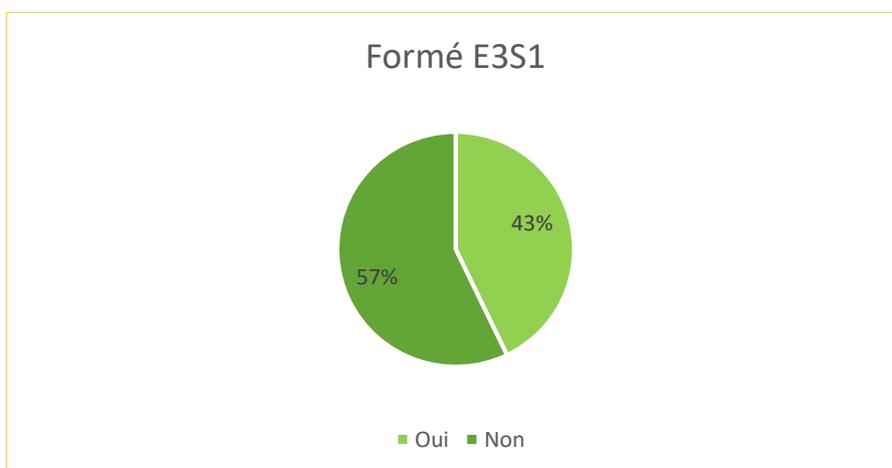
90% des associations ayant répondu possèdent au moins 1 éducateur sportif. Les 10% restants représentent des bénévoles n'ayant pas pour obligation d'être éducateur sportif pour intervenir.



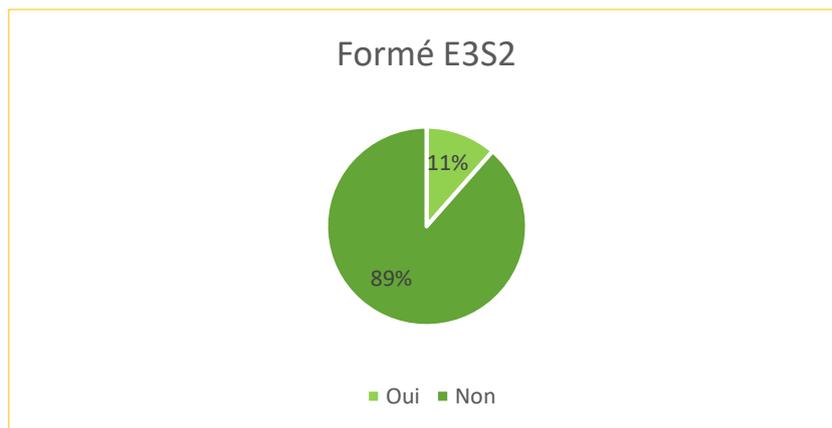
Moins de 10% des éducateurs recensés sont formés à l'éducation thérapeutique du patient.



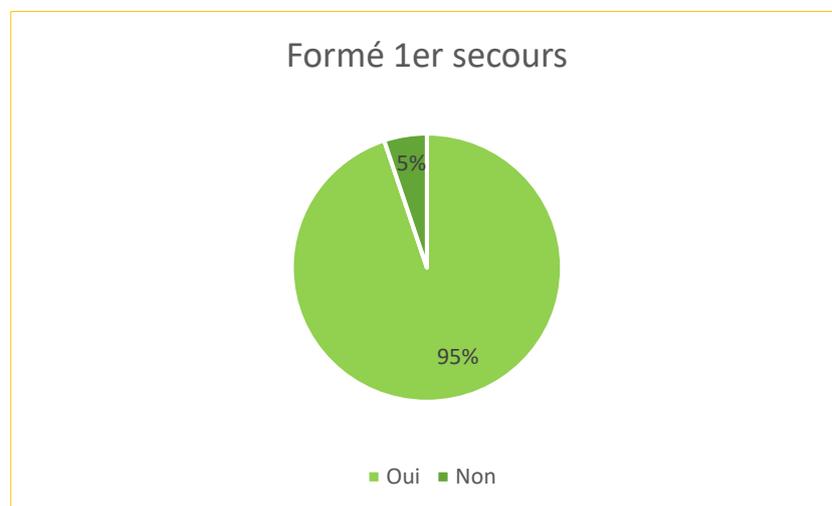
Moins de 5% des éducateurs recensés sont formés à l'entretien motivationnel.



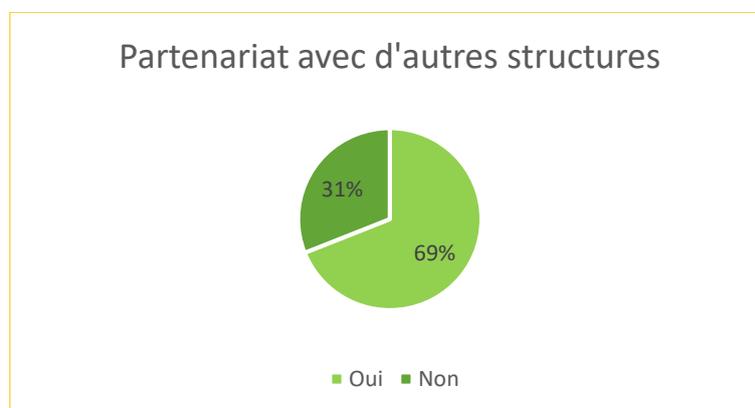
Moins de 50% des éducateurs recensés sont formés au sport santé de niveau 1 (E3S1)



Un peu plus de 10% des éducateurs recensés sont formés au sport santé de niveau 2 (E3S2)

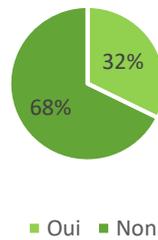


95% des éducateurs recensés sont formés aux premiers secours.



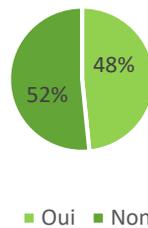
69% des associations ayant répondu entretiennent des partenariats avec d'autres structures.

Avez-vous connaissance du réseau REDOM (nouvellement APSA)?



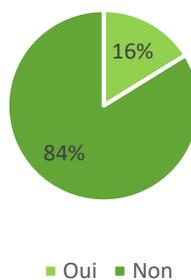
Moins d'un tiers des associations ayant répondu ont connaissance du pôle APSA, opérateur du dispositif Prescri'mouv sur leur territoire.

Aviez-vous connaissance du dispositif Prescri'mouv ?



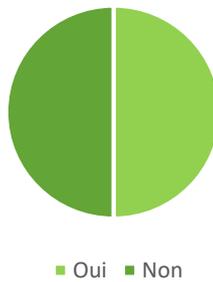
Moins de 50% des associations ayant répondu ont connaissance du dispositif Prescri'mouv.

Votre structure est elle labellisée ou en cours de labellisation Prescri'mouv ?



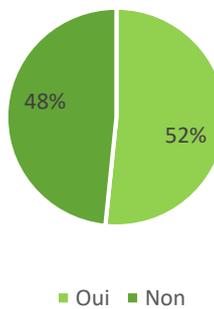
Moins de 20% des associations ayant répondu sont labellisées ou en cours de labellisation au dispositif Prescri'mouv.

Pourriez-vous être intéressés par une labellisation Préscri'mouv ?

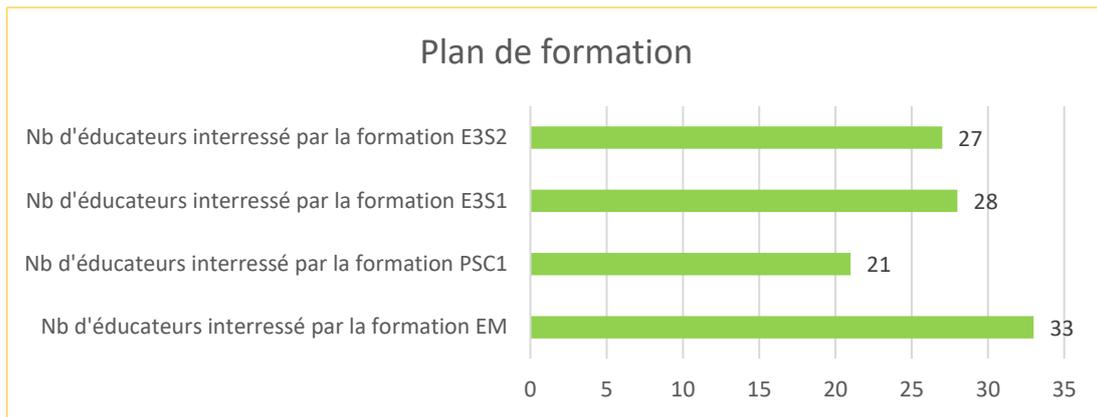


La moitié des associations qui ne sont pas labellisées ou en cours de labellisation, pourraient-être intéressées par une labellisation à Prescimouv.

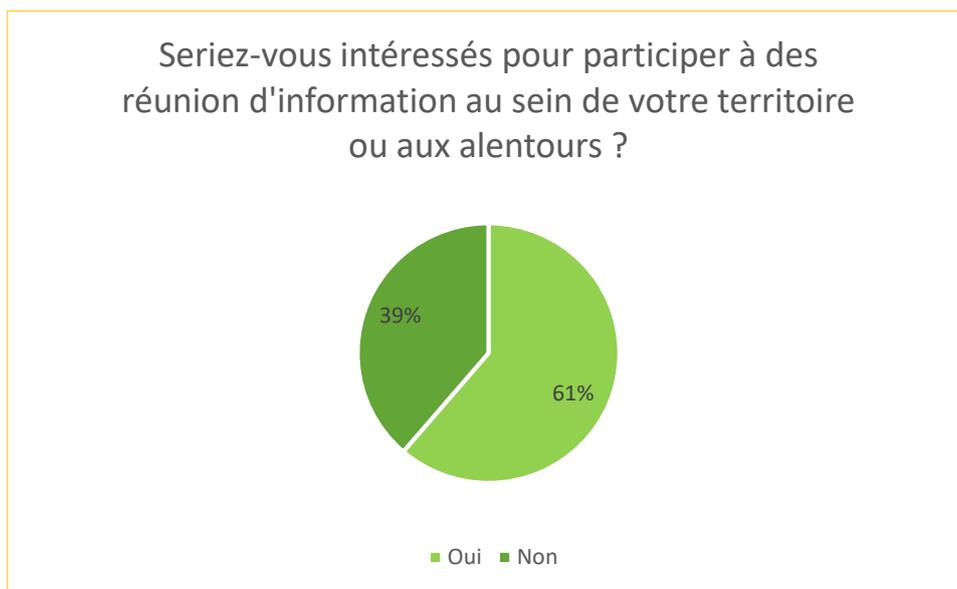
La Maison Sport Santé de Strasbourg va lancer un plan de formation d'éducateurs sportifs, seriez-vous intéressé par cette aide à la formation ?



Plus de la moitié des associations ayant répondu seraient intéressées par l'aide à la formation proposée par la Maison Sport Santé de Strasbourg.



Voici le nombre d'éducateurs intéressés en fonction de la formation. Ce questionnaire a permis de recenser des envies de formation de la part des associations, ces envies montrent une volonté de pouvoir être effecteurs Prescri'mouv et donc pouvoir réaliser à la fois des séances d'APA, mais également des bilans d'inclusion au dispositif.



Plus de 60% des associations ayant répondu seraient intéressées à participer à des réunions d'informations sur le sport santé sur prescription médicale.

3. Analyse des résultats

L'analyse SWOT offre un éclairage approfondi sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces associées au développement du sport santé sur prescription médicale dans l'Eurométropole de Strasbourg, fournissant ainsi une base stratégique pour orienter les prochaines étapes de cette initiative prometteuse.

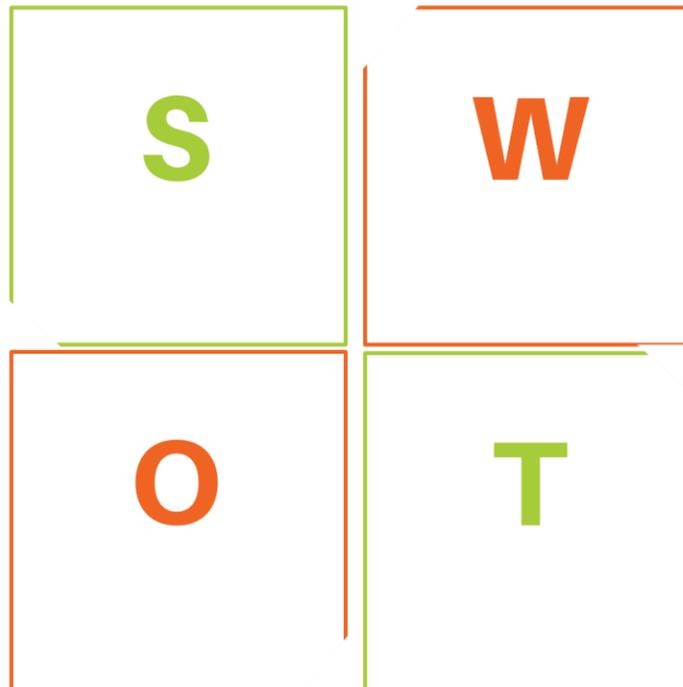
Une analyse par commune a également été réalisée et est disponible en annexe.

STRENGTHS (FORCES)

- Intérêt de l'EMS
- Exemple concret – Schiltigheim
- Relation MSS – Pôle APSA
- Plan de formation MSS
- Aide à la mise en place du programme
- Soutien des communes
- Intérêt de certaines associations

OPPORTUNITIES (OPPORTUNITÉS)

- Assouplissement des diplômes nécessaires
- Élargissement des critères d'inclusion au dispositif Prescri'mouv
- File active potentielle



WEAKNESSES (FAIBLESSES)

- Manque de structures labélisées
- Manque de connaissance du dispositif
- Manque de locaux disponibles
- Manque de retours des associations
- Manque de temps de coordination pour l'opérateur

THREATS (MENACES)

- Inclure les effecteurs potentiels
- L'adhésion des associations
- L'adhésion des médecins

3.1 Forces (Strengths)

Plusieurs atouts significatifs émergent de l'analyse SWOT concernant le développement du sport santé sur prescription médicale dans l'Eurométropole de Strasbourg. Tout d'abord, il est clair que l'intérêt de l'EMS pour cette initiative est une force majeure. Cet engagement démontre la reconnaissance de l'importance du sport santé dans le bien-être général des citoyens. De plus, l'exemple de Schiltigheim, où des actions concrètes ont été entreprises, constitue un modèle de succès potentiel pour les autres communes. La relation solide entre la Maison Sport Santé de Strasbourg et le Pôle APSA est également une force, car elle garantit une coordination efficace et un échange d'expertise.

Le plan de formation de la MSS, ajouté à l'aide à la mise en place du programme par les communes, est une opportunité d'amélioration continue, renforçant l'expertise des intervenants et la qualité des services. De plus, le soutien des communes et de certaines associations à ce projet augmente sa portée et son impact. En additionnant ces forces, l'initiative peut s'appuyer sur des bases solides pour se développer et atteindre ses objectifs.

3.2 Opportunités (Opportunities)

Les opportunités identifiées dans l'analyse SWOT soulignent les voies pour élargir l'impact du sport santé sur prescription médicale. L'assouplissement des diplômes nécessaires et l'élargissement des critères d'inclusion au dispositif Prescri'mouv en 2022 représentent des opportunités stratégiques pour accroître la diversité des intervenants et des participants. La perspective d'une file active potentielle importante offre une chance d'augmenter l'adhésion des structures sportives et d'étendre la portée du programme à une plus grande population. Ce développement pourrait également apporter in fine des sources de financement complémentaires au profit des associations sportives locales.

3.3 Faiblesses (Weaknesses)

L'analyse SWOT révèle également des faiblesses qui doivent être abordées pour assurer le succès du projet. Le manque de structures labélisées constitue un défi potentiel pour la mise en œuvre rapide du programme. De plus, la méconnaissance du dispositif parmi les acteurs clés et le manque de locaux disponibles peuvent freiner son expansion. Le manque de retours des associations et le manque de temps de coordination pour l'opérateur sont autant de faiblesses qu'il convient de résoudre pour assurer une mise en œuvre fluide et efficace.

3.4 Menaces (Threats)

La reconnaissance des menaces potentielles est essentielle pour anticiper les obstacles à venir. Inclure de nouveaux effecteurs dans le dispositif pourrait représenter une difficulté, nécessitant une gestion des ressources. L'adhésion des structures sportives et des médecins est cruciale pour le succès du programme, mais elle pourrait être mise à l'épreuve par des préoccupations organisationnelles ou des réticences à adopter de nouvelles approches.

En somme, l'analyse SWOT met en lumière des forces et des opportunités solides à exploiter, tout en identifiant des faiblesses et des menaces à surmonter. Cette analyse offre une perspective complète qui orientera les décisions stratégiques et les actions pour maximiser le potentiel du développement du sport santé sur prescription médicale dans l'Eurométropole de Strasbourg.

4. Conclusion

Ce diagnostic va servir de base quant à un soutien méthodologique adapté à la situation de chaque commune.

En concluant ce rapport diagnostic, il est essentiel de souligner le besoin d'investir dans le développement du sport santé sur prescription médicale au sein de l'Eurométropole de Strasbourg. Les résultats de cette analyse approfondie révèlent l'importance de cette initiative pour la santé et le bien-être des habitants du territoire. Avec près de 12% de la population de l'EMS hors Strasbourg souffrant d'affections de longue durée (ALD), il est clair que le sport santé sur prescription médicale peut jouer un rôle significatif dans l'amélioration de leur qualité de vie et la gestion de leur pathologie.

L'intérêt manifesté par les communes, les associations sportives et les acteurs médicaux démontre un engouement prometteur pour cette approche. Les forces identifiées dans l'analyse SWOT, telles que l'intérêt de l'EMS, l'exemple de Schiltigheim, le partenariat entre la MSS et le Pôle APSA, ainsi que le soutien des communes, renforcent la viabilité du projet. De plus, les opportunités telles que l'assouplissement des diplômes nécessaires et l'élargissement des critères d'inclusion offrent des chemins pour élargir l'impact de cette initiative.

Cependant, il est essentiel de reconnaître les faiblesses et les menaces, telles que le manque de structures labélisées, la méconnaissance du dispositif et les défis logistiques. Ces défis ne doivent pas être sous-estimés, mais ils peuvent être surmontés avec une planification soignée et une collaboration étroite entre les parties prenantes. En développant la formation des éducateurs sportifs, en facilitant la labellisation des structures et en menant des campagnes de sensibilisation, il est possible de surmonter ces obstacles.

En fin de compte, l'Eurométropole de Strasbourg a l'opportunité de devenir un modèle de réussite en matière de sport santé sur prescription médicale, en améliorant la qualité de vie de ses habitants et en contribuant à une approche plus globale de la santé. Les recommandations et les actions proposées dans ce rapport offrent un plan solide pour avancer, mais cela nécessite un engagement continu et une collaboration étroite entre les communes, les structures sportives et les professionnels de santé. En développant cette initiative, l'EMS peut poser les bases d'un avenir plus sain pour ses habitants.

5. Perspectives

Les perspectives pour le développement du sport santé sur prescription médicale dans l'Eurométropole de Strasbourg se dessinent avec clarté et ambition.

- La sélection des premières communes à bénéficier du soutien méthodologique a été validée lors du comité de pilotage de l'action datant de juin 2023, avec une proposition incluant **Ostwald, Schiltigheim, Eschau, Bischheim, Reichstett, Vendenheim et Holtzheim**. À noter, que l'ensemble des communes peuvent solliciter, à tout moment, la Maison Sport Santé de Strasbourg pour des questions relatives à la démarche.
- Une formation des éducateurs sportifs est prévue en priorité, avec un premier plan de formation d'ici la fin de 2023.
- Une aide à la labellisation de créneaux et d'effecteurs, offrant ainsi une base solide pour le lancement rapide du programme.
- Une campagne de sensibilisation est en préparation, prévoyant des rencontres avec les acteurs sportifs dès maintenant et des réunions d'information ciblées pour les acteurs de santé d'ici la fin d'année 2023.
- Si le besoin se présente, l'option de collaborer avec des structures partenaires de la MSSS est également envisagée. Sans exclure d'autres structures voulant s'intégrer au projet.

6. Remerciements

Votre intérêt et votre optimisme ont été des éléments essentiels qui ont propulsé notre projet de Sport Santé sur Prescription Médicale, et nous tenions à vous en remercier.

- **À l'Eurométropole de Strasbourg**, en particulier sa Présidente Mme Imbs, le Vice-Président M. Debès et le Conseiller délégué Dr Feltz : Votre initiative et votre engagement envers le bien-être de notre territoire est une source de motivation, et nous sommes très heureux de collaborer avec vous pour réaliser cette vision ambitieuse.
- **À la Direction des Sports**, en particulier M. Boizot : Votre expertise et votre soutien quant à la promotion de cette démarche nous ont grandement facilité sa mise en valeur
- **Aux communes de l'EMS** : Votre implication et votre enthousiasme ont renforcé la portée de notre projet.
- **Au Pôle APSA**, en particulier son Président Pr Pinget et Mme Stauffer : Notre collaboration et votre compréhension approfondie des enjeux de santé ont grandement enrichi cette initiative.
- **Au Comité Départemental Olympique et Sportif du Bas-Rhin (CDOS67)** : Votre soutien dans notre projet de plan de formation a renforcé notre détermination à réussir.
- **À l'ARS Grand Est et la délégation territoriale 67** : Pour les perspectives que vous offrez quant au déploiement du Sport Santé sur Prescription Médicale sur l'ensemble du Grand-Est.
- **À toutes les structures sportives et éducateurs sportifs, médecins prescripteurs** : Votre implication dans la démarche est primordiale.
- **Enfin, nous remercions tous ceux qui contribuent au développement du sport santé sur prescription médicale dans l'Eurométropole de Strasbourg.**

Votre collaboration et votre soutien rendent possible notre projet. Nous sommes convaincus que cette initiative initiera une évolution significative dans la vie de nombreuses personnes. Votre confiance et votre engagement renforcent notre détermination à faire de ce projet une réussite qui bénéficiera à tous.

7. Annexes

7.1 Maladie chronique par ville de l'EMS

regionname	No. Beneficiares	Active chronic liver diseases and cirrhosis	Chronic arteriopathies with ischaemic manifestations	Coronary heart disease	Diabetes type 1 and 2	IC, severe valvular heart disease, heart disease	Long-term psychiatric conditions	Severe chronic respiratory failure
Achenheim	2326	0	12	47	129	46	18	0
Bischheim (CPTS COSEN)	18155	65	144	316	933	290	400	176
Blaesheim	1209	0	0	35	57	36	0	0
Breuschwickersheim	1235	0	14	26	65	38	12	0
Eckbolsheim	6518	16	32	109	286	138	95	45
Eckwersheim	1342	0	0	28	41	33	15	0
Entzheim	2406	0	16	29	107	38	28	0
Eschau	5348	0	30	92	226	93	54	32
Fegersheim	5669	0	32	110	241	117	76	45
Geispolsheim	7169	0	53	141	314	148	92	72
Hangenbieten	1712	0	0	26	75	33	13	0
Hœnheim (CPTS COSEN)	11522	43	121	244	625	239	247	147
Holtzheim	3631	0	16	62	171	49	51	27
Illkirch-Graffenstaden	25327	91	231	544	1195	528	468	209
Kolbsheim	916	0	0	0	32	0	0	0
Lampertheim	3172	0	0	65	115	70	39	23
Lingolsheim	19498	86	174	379	906	327	378	169
Lipsheim	2436	0	13	42	86	49	31	0
Mittelhausbergen	2010	0	12	37	78	50	16	0
Mundolsheim	4608	0	77	109	206	111	75	69
Niederhausbergen	1500	0	11	36	41	32	19	12
Oberhausbergen	5344	0	39	90	226	91	88	34
Oberschaeffolsheim	2343	0	0	55	126	48	19	11
Osthoffen	740	0	0	0	23	0	0	0
Ostwald	13234	40	114	245	601	216	220	118
Plobsheim	4165	0	28	83	184	89	54	28
Reichstett	4240	0	48	131	213	125	77	55
Schiltigheim (CPTS COSEN)	33591	126	251	565	1469	526	746	335
Souffelweyersheim	7918	0	69	146	324	144	166	57
Vendenheim	5918	0	70	122	244	141	108	54
La Wantzenau	5631	0	53	123	213	114	82	38
Wolfisheim	3797	0	31	77	178	82	72	33
Nombre d'habitants EMS hors strasbourg	214630	467	1691	4114	9730	4041	3759	1789
Nombre d'habitant souffrant d'une des 7 ALD les plus répandues	25591							
% des habitant de l'EMS ayant une des 7 ALD les plus répandues	12%							

Annexe 1 : Tableau des maladies chroniques par ville de l'EMS

Données de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Bas-Rhin (CPAM) analysées par la société allemande OptiMedis AG.

7.2 Diagnostic par commune

Dans cette annexe, nous allons décliner le diagnostic réalisé pour chaque commune de l'EMS, afin de pouvoir identifier les leviers à valoriser et les freins à contourner afin de faciliter le développement d'une dynamique sport santé sur prescription médicale.

Achenheim

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - Commune dynamique sur le sujet (semaine du sport santé) - Des associations qui se développent sur le sujet (ATH, Sport pour tous) 	<ul style="list-style-type: none"> - Non sollicité par les habitants - Méconnaissance du dispositif - Pas de MAD de locaux - Pas de structure labélisée PM

Bischheim

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - Commune dynamique sur le sujet - Échanges et proximité avec Schiltigheim - MAD de locaux envisagée - Connaissance du dispositif et pôle APSA - Échange avec la CPTS 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien financier de Schiltigheim peut amener de la confusion pour les habitants de Bischheim (à l'instar de ce qui se passe déjà à Strasbourg par rapport au lieu d'habitation) - Pas de structure labélisée PM

Blaesheim

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - Soutien financier - MAD d'un bureau envisagé - Beaucoup d'attentes exprimées → Intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de médecin - Peu de structure sportives - Pas de structure labélisée - Pas de MAD de locaux sportifs - Non sollicité par les habitants - Méconnaissance du dispositif

Breuschwickersheim

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - Commune intéressée par le sujet → beaucoup d'attentes exprimées - MAD de locaux envisagée 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence totale du dispositif PM sur la commune (pas d'inclusion, pas de créneaux) - Non sollicité par les habitants

Eckbolsheim

Leviers	Freins
	<ul style="list-style-type: none">- Non sollicité par les habitants- Pas de MAD de locaux- Pas de structure labélisée PM

Ne s'est pas prononcé par rapport au soutien possible au projet.

Eckwersheim

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none">- Une association déjà labélisée- Locaux disponibles	<ul style="list-style-type: none">- Non sollicité par les habitants- Méconnaissance du dispositif

Ne s'est pas prononcé par rapport au soutien possible au projet.

Entzheim

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none">- Locaux disponibles	<ul style="list-style-type: none">- Non sollicité par les habitants- Méconnaissance du dispositif

Ne s'est pas prononcé par rapport au soutien possible au projet.

Eschau

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none">- Démarche sollicité par les habitants- Locaux disponibles- Connaissance du dispositif- Nombreuses modalités de soutien- Beaucoup d'attentes exprimées → Intérêts- Une association dynamique sur le sujet → Association « Agrée »	<ul style="list-style-type: none">- Pas de structure labélisée PM

Fegersheim

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - MAD de locaux envisagée - Beaucoup d'attentes exprimées → Intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence totale du dispositif PM sur la commune (pas d'inclusion, pas de créneaux) - Non sollicité par les habitants - Méconnaissance du dispositif

Geispolsheim

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - Bureau pour inclusion disponible 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de structure labélisée PM - Non sollicité par les habitants - Méconnaissance du dispositif - Peu d'attentes de la communes

Ne s'est pas prononcé par rapport au soutien possible au projet.

Hangenbieten

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - MAD de locaux envisagée - Beaucoup d'attentes exprimées → Intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence totale du dispositif PM sur la commune (pas d'inclusion, pas de créneaux) - Non sollicité par les habitants - Méconnaissance du dispositif - Pas de bureaux disponibles

Hoenheim

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - Locaux disponibles - Beaucoup d'attentes exprimées → Intérêts - Sollicité par les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de structure labélisée PM - Méconnaissance du dispositif - Pas de MAD de locaux

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - Sollicité par les habitants - Beaucoup d'attentes exprimées → Intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de structure labélisée PM - Méconnaissance du dispositif - Pas de MAD de locaux

Illkirch-Graffenstaden

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - Déjà des structures labélisées 	

Pas de réponse à l'étude collaborative

Kolbsheim

Leviers	Freins
	<ul style="list-style-type: none"> - Absence totale du dispositif PM sur la commune (pas d'inclusion, pas de créneaux) - Non sollicité par les habitants - Méconnaissance du dispositif - Pas de MAD de locaux

La Wantzenau

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup d'attentes exprimées → Intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de structure labélisée PM - Non sollicité par les habitants - Méconnaissance du dispositif - Pas de MAD de locaux

Ne s'est pas prononcé par rapport au soutien possible au projet.

Lampertheim

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - Locaux disponible pour inclusion 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence totale du dispositif PM sur la commune (pas d'inclusion, pas de créneaux) - Pas de structure labélisée PM - Non sollicité par les habitants - Pas de MAD de locaux

Lingolsheim

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - Déjà des structures labélisées 	

Pas de réponse à l'étude collaborative

Lipsheim

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - MAD de locaux envisagée - Sollicité par les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence totale du dispositif PM sur la commune (pas d'inclusion, pas de créneaux) - Pas de structure labélisée PM

Mittelhausbergen

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup d'attentes exprimées → Intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence totale du dispositif PM sur la commune (pas d'inclusion, pas de créneaux) - Pas de structure labélisée PM - Non sollicité par les habitants

	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de MAD de locaux - Méconnaissance du dispositif
--	--

Mundolsheim

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup d'attentes exprimées → Intérêts - MAD de locaux envisagée 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de structure labélisée PM - Non sollicité par les habitants - Méconnaissance du dispositif

Niederhausbergen

Leviers	Freins
	<ul style="list-style-type: none"> - Absence totale du dispositif PM sur la commune (pas d'inclusion, pas de créneaux) - Pas de structure labélisée PM

Pas de réponse à l'étude collaborative

Oberhausbergen

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - Locaux disponibles - Sollicité par les habitants - Connaissance du dispositif 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de structure labélisée PM

Ne s'est pas prononcé par rapport au soutien possible au projet.

Oberschaeffolsheim

Leviers	Freins
	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de structure labélisée PM

Pas de réponse à l'étude collaborative

Osthoffen

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - MAD de locaux envisagée 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence totale du dispositif PM sur la commune (pas d'inclusion, pas de créneaux) - Pas de structure labélisée PM - Non sollicité par les habitants - Pas de bureaux disponibles

Ostwald

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - MAD d'un bureau envisagé - Beaucoup d'attentes exprimées → Intérêts - Structures labélisés - Sollicité par les habitants - Connaissance du dispositif 	

Plobsheim

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - MAD d'un bureau envisagé - Beaucoup d'attentes exprimées → Intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence totale du dispositif PM sur la commune (pas d'inclusion, pas de créneaux) - Non sollicité par les habitants - Méconnaissance du dispositif

Reichstett

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - MAD de locaux envisagé - Beaucoup d'attentes exprimées → Intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence totale du dispositif PM sur la commune (pas d'inclusion, pas de créneaux) - Pas de structure labélisée PM - Méconnaissance du dispositif

Schiltigheim

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - Commune dynamique sur le sujet - Plusieurs associations labélisées - Beaucoup de créneaux proposés - ETAPS Formés - Projet structuré - Demande des habitants - Connaissance du dispositif - MAD de locaux - Soutien financier - Beaucoup d'attentes exprimées → Intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas assez de structure labélisées pour répondre à la demande

Souffelweyersheim

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> - MAD de locaux envisagé 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence totale du dispositif PM sur la commune (pas d'inclusion, pas de créneaux) - Pas de structure labélisée PM - Non sollicité par les habitants - Méconnaissance du dispositif

Vendenheim

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none">- Sollicité par les habitants- MAD de locaux envisagé- Soutien financier envisagé- Beaucoup d'attentes exprimées → Intérêts	<ul style="list-style-type: none">- Absence totale du dispositif PM sur la commune (pas d'inclusion, pas de créneaux)- Pas de structure labélisée PM

Wolfisheim

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none">- Déjà des habitants bénéficiaires sur la commune	<ul style="list-style-type: none">- Pas de structure labélisée PM- Non sollicité par les habitants- Pas de MAD de locaux

7.3 Questionnaire à destination des associations sportives

Diagnostic développement Intercommunal "Sport Santé" - à destination des associations sportives

L'objectif de ce questionnaire est de réaliser un diagnostic permettant de recueillir les potentiels acteurs en vue du développement du "Sport Santé sur Ordonnance". Ceci passe par le recensement de vos offres de pratique, vos moyens humains et vos envies concernant la démarche.

Nous vous remercions par avance pour votre soutien, En cas de besoin, vous pouvez contacter Marlon Schrodi, chargé du projet : marlon.schrodi@strasbourg.eu
Il y a 18 questions dans ce questionnaire.

Questionnaire : Développement intercommunal "Sport Santé"

Quel est le nom de votre structure ? *

Veuillez écrire votre réponse ici :

Dans quelle(s) communes intervenez-vous ?

Veuillez citer l'ensemble des communes dans lesquelles vous avez un créneau.

Pouvez-vous nous fournir des informations sur vos éducateurs sportifs ?

Cela nous permettra de voir la capacité de votre structure à proposer du sport santé en fonction des exigences en terme de formation.

	Nom / Prénom	Diplome (licence APAS, DE masseur- à kiné, BPJEPS, DEJEPS, du CQP, ...)	Formé à l'éducation therapeutique du patient (oui/non)	Formé à l'entretien motivationnel (oui/non)	Formé "sport santé" E3S niveau 1 (oui/non)	Formé "sport santé" E3S niveau 2 (oui/non)	Formé aux premiers secours (PSC1, PSE1, ...)
Educateur sportif 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Educateur sportif 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Educateur sportif 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Educateur sportif 4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Educateur sportif 5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Educateur sportif 6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Educateur sportif 7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Educateur sportif 8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pouvez-vous nous indiquer le nombre de licencié adulte au sein de votre structure ?

! Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veillez écrire votre réponse ici :

Veillez indiquer uniquement le nombre

Pouvez-vous nous indiquer le nombre de créneau adulte que vous proposez de façon hebdomadaire ?

! Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veillez écrire votre réponse ici :

Veillez indiquer uniquement le nombre

Quelle(s) activité(s) proposez vous aux adultes de façon hebdomadaire ?

Pouvez-vous nous indiquer le prix de votre licence annuelle pour une séance hebdomadaire pour un adulte ?

Veuillez écrire votre réponse ici :

Ceci peut-être intéressant en cas de volonté de la commune à participer financièrement à la démarche.

Avez-vous des partenariats en cours avec d'autres associations ou clubs ? Du village ou aux alentours ?

Veuillez écrire votre réponse ici :

Avez-vous connaissance du réseau REDOM (nouvellement APSA) en charge du développement du "Sport Santé sur Ordonnance" (à travers le dispositif prescri'mouv) sur votre territoire ? *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Aviez-vous connaissance du dispositif Prescri'mouv ? *

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Votre structure est elle labélisée ou en cours de labélisation Prescri'mouv ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Pourriez-vous être intéressé par une labélisation Prescri'mouv ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Non' à la question '12 [Q11]' (Votre structure est elle labélisée ou en cours de labélisation Prescri'mouv ?)

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Une labélisation permet d'être recensé comme association qualifiée pour l'accueil de publics spécifiques, elle peut également permettre aux bénéficiaires d'être orientés pour la réalisation des 12 séances prisent en charge par l'ARS (sous conditions de diplomes et formations)

Pour quelle raison ne voulez-vous pas être labélisé ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Non' à la question '13 [Q17]' (Pourriez-vous être intéressé par une labélisation Prescri'mouv ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

Ceci peut être intéressant pour nous, afin de nous adapter à vos demandes.

Vous êtes labélisé (ou en cours de labélisation) pour accueillir des bénéficiaires du parcours 2 (pratique tout au long de la vie) ou/et du parcours 3 (accompagnement spécifique) ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '12 [Q11]' (Votre structure est elle labélisée ou en cours de labélisation Prescri'mouv ?)

Veuillez écrire votre réponse ici :

La Maison Sport Santé de Strasbourg est en réflexion sur le financement d'un plan de formation d'éducateurs intervenants sur l'EMS afin de pouvoir se labéliser au dispositif prescri'mouv.

Dans le cas où cette hypothèse se concrétise, seriez-vous intéressé par cette aide à la formation ?

*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Pour combien d'éducateurs sportifs par formation ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '16 [Q13]' (La Maison Sport Santé de Strasbourg est en réflexion sur le financement d'un plan de formation d'éducateurs intervenants sur l'EMS afin de pouvoir se labéliser au dispositif prescri'mouv. Dans le cas où cette hypothèse se concrétise, seriez-vous intéressé par cette aide à la formation ?)

Veillez indiquer uniquement le nombre s'il vous plaît.

Des réunions d'informations concernant les différents acteurs du projet sont en cours d'élaboration en partenariat avec le réseau REDOM et le CDOS67, si une réunion avait lieu sur votre territoire (ou aux alentours), seriez-vous intéressé pour y venir ?

*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Merci pour votre réponse et votre soutien à cette démarche.

La prochaine étape est de réaliser le diagnostic en mettant en commun l'ensemble des réponses des parties prenantes au projet.

Nous reviendrons vers vous avec la livraison du diagnostic vous concernant.

A bientôt,

Marlon Schrodi, Chargé du projet marlon.schrodi@strasbourg.eu

Envoyer votre questionnaire.

Merci d'avoir complété ce questionnaire.

7.4 Questionnaire à destination des associations communes

Diagnostic développement Intercommunal "Sport Santé" - à destination des communes

L'objectif de ce questionnaire est de réaliser un diagnostic permettant de recueillir vos souhaits et recenser les atouts et points d'amélioration en vue de cette démarche.

Ceci passe par vos attentes, mais également par le recensement des acteurs en place sur votre territoire.

Nous vous remercions par avance pour votre soutien,

En cas de besoin, vous pouvez contacter Marlon Schrodi, chargé du projet : marlon.schrodi@strasbourg.eu

Il y a 24 questions dans ce questionnaire.

Questionnaire : Développement intercommunal "Sport Santé"

Vous répondez pour la commune de : *

Veuillez écrire votre réponse ici :

Quel est l'interlocuteur référent de votre commune pour cette démarche ? *

	Nom - Prénom	Fonction	Mail
Référent 1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Référent 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Référent 3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Si vous en avez plusieurs, merci de tous les indiquer

Votre commune dispose-elle d'un service des sports avec des éducateurs sportifs ? *

i Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

Si oui, veuillez indiquer le nombre s'il vous plait

Combien de medecin avez vous sur votre commune ? (Médecin généraliste + autre spécialiste) *

i Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.
Veuillez écrire votre réponse ici :

Veuillez indiquer uniquement le chiffre

Les habitants de votre commune expriment-ils un besoin d'un programme type « Sport Santé sur Ordonnance » ?

*

i Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Combien de kinésithérapeute avez vous sur votre commune ? *

! Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veillez écrire votre réponse ici :

Veillez indiquer uniquement le chiffre

Quels sont les coordonnées de ces derniers ? (Nom et mail)

Veillez écrire votre réponse ici :

Combien de club et d'association sportive avez-vous sur votre territoire ? *

! Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veillez écrire votre réponse ici :

Veillez indiquer uniquement le chiffre

Quels sont les coordonnées de ces derniers ? (Nom et mail)

Veillez écrire votre réponse ici :

Avez-vous des associations orientées sport santé ou lutte contre la sédentarité sur votre commune ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Avez vous des réseaux de santé sur votre commune ? (Maison de santé par exemple)

Veillez écrire votre réponse ici :

Connaissez-vous le réseau REDOM, chargé de réaliser un programme type SSsO (Prescri'mouv) sur votre territoire ?

*

i Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Aviez-vous connaissance du dispositif Prescri'mouv ? *

i Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Auriez-vous une salle disponible (ou plusieurs) pour la réalisation de bilans médico-sportifs dans le cadre de Préscri'mouv ? (Bureau individuel, avec un accès à un défibrillateur, dans l'idéal avec accès à un couloir ou un espace extérieur de 20m pour la réalisation d'un test de marche) *

📌 Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Combien et quels types d'infrastructures sportives avez vous sur votre commune ? (Intérieurs et extérieurs) *

Veuillez écrire votre réponse ici :

Auriez-vous des créneaux disponibles dans vos infrastructures pour la réalisation de séances de Sport Santé Sur Ordonnance ? (Veuillez indiquer le type et le nombre de créneaux d'une heure disponible) *

! Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui

Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

Des actions de type sport santé ont-elles déjà été menées ou sont en perspectives sur votre commune ?

Veuillez écrire votre réponse ici :

Il existe plusieurs possibilités pour les communes de soutenir le développement du Sport santé sur ordonnance.

Selon quelles modalités seriez-vous disposés à le faire ?

*

❶ Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Ne se prononce pas
- Aide à la communication de la démarche auprès des différents acteurs et de la population
- Mise à disposition de locaux pour les bilans et/ou des créneaux dans les infrastructures de la ville
- Soutien financier au développement du projet sur votre territoire
- Autre:

Qu'attendez-vous de la Maison Sport Santé de Strasbourg en terme de soutien méthodologique ? *

❶ Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Aide à l'organisation et au financement de la formation des acteurs
- Aide à la communication (professionnels et grand public)
- Partage d'outils et de pratiques
- Animation d'un réseau à l'échelle de l'EMS
- Autre:

Merci pour votre engagement et votre soutien dans cette démarche.

La prochaine étape est de continuer le diagnostic auprès des acteurs de la santé et du sport recensés dans ce questionnaire, avant un moment d'échange.

7.5 Fiches pratiques : Comment aider les maires à engager ou amplifier une démarche « bouger plus » dans les territoires ?

Source : [RESANA \(numerique.gouv.fr\)](https://numerique.gouv.fr)

20
TERRE
DE JEUX
24

LE MODE D'EMPLOI
PRATIQUE DES FICHES

COMMENT AIDER LES MAIRES À ENGAGER OU AMPLIFIER UNE DÉMARCHE « BOUGER PLUS » DANS LES TERRITOIRES ?



De nombreux acteurs locaux se sont déjà lancés dans une démarche de sport santé. Un nombre encore plus important envisage de prendre des initiatives dans ce domaine. Tous, à un moment ou à un autre, sont confrontés aux mêmes questions :

Comment commencer ? Et, pour ceux qui ont déjà engagé la démarche, comment poursuivre ?

De ce point de vue, fournir des fiches-action élaborées par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 est nécessaire, mais pas suffisant. Proposant un large éventail d'actions, ces fiches peuvent même compliquer les choix et rendre moins lisibles les étapes à suivre.

LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHÉ « BOUGER PLUS » DANS LES TERRITOIRES

D'une commune à l'autre, les situations peuvent être très différentes : absence totale d'initiatives sport-santé, désert de santé ou présence d'acteurs de santé en nombre insuffisant, faible maillage de clubs sportifs ou concurrence active entre clubs, initiatives isolées venant d'associations, de coaches, de médecins.

Quelles que soient les situations, les mêmes questions se posent et les mêmes étapes doivent être identifiées.

ETAPE 1 : ETABLIR UN PREMIER INVENTAIRE DE L'EXISTANT SUR LE TERRITOIRE CONCERNÉ

- Actions déjà menées.
- Acteurs de santé impliqués, notamment les médecins.
- Clubs déjà engagés.
- Educateurs sportifs formés.
- Enseignants APA disponibles.
- Equipements accessibles.

NB : Cet inventaire peut prendre une forme plus élaborée, sous forme de véritable étude diagnostic du territoire concerné, pour laquelle des soutiens financiers existent (voir fiche « Diagnostic »).

Il est donc nécessaire d'accompagner ces ressources avec un mode d'emploi simple, et un inventaire aussi complet que possible des aides disponibles pour les acteurs de terrain.

Comment Paris 2024 peut aider les collectivités Terre de Jeux à se lancer dans une démarche sport santé et identifier les aides financières existantes qui peuvent être mobilisées au profit des actions Terres de Jeux ?

ETAPE 2 : ACTER L'ENGAGEMENT POLITIQUE DE LA COLLECTIVITÉ PAR UN ACTE OFFICIEL (DÉLIBÉRATION, ANNONCE)

Créer une commission intersectorielle « sport-santé ». Désigner un responsable de la démarche, convaincu de son bien-fondé, qui sera chargé de traduire cette volonté politique et de mener le projet.

Exemple : adjoint, membre du conseil municipal, responsable administratif, à recruter parmi les acteurs de santé et du sport de l'environnement local.

ETAPE 3 : IDENTIFIER UN PREMIER NOYAU DE PERSONNES ET STRUCTURES RESSOURCES

Cette équipe permet de démarrer de nouvelles actions ou de mettre en cohérence celles qui ont déjà été lancées (association existante ou créée pour l'occasion, club omnisport, Maison Sport Santé, groupements de médecins, coaches sportifs...).



ETAPE 4 : DÉSIGNER UN PILOTE CHARGÉ DE LA CONCEPTION ET DU SUIVI DU PROJET

Ce chef de projet, qui n'est pas obligatoirement issu de la collectivité, travaille en binôme avec le responsable politique de la démarche.

ETAPE 5 : LANCER UNE EXPÉRIMENTATION

Il est préférable de démarrer par une ou deux actions pilotes concrètes, même de faible envergure et avec des moyens limités, en s'appuyant sur des personnes et structures ressources relevant du sport, de la santé et du social, et d'étendre le projet par étapes.

Les fiches action de Paris 2024 proposent une grande variété d'initiatives qui sont d'ampleur et de portée différentes. Certaines sont très démonstratives, de mise en oeuvre immédiate et à peu de frais.

Par exemple :

- Parcours de la Forme et RDV de la Forme,
- Journée Sport Santé

De telles actions présentent l'avantage de fédérer les clubs sportifs autour d'un projet commun. La mutualisation des ressources est une condition clé de la réussite (voir la fiche : Inciter les clubs, acteurs-clé du sport dans les territoires, à accueillir de nouveaux publics du « Bouger + » autour du sport-santé).

ETAPE 6 : DÉFINIR UNE CHARTE D'ENGAGEMENT

La charte doit être signée par tous les acteurs du sport et de la santé engagés dans la démarche. La charte récapitule tous les aspects de la démarche : activités sport santé à pratiquer dans les clubs, accessibilité des équipements, formation des éducateurs, mise en commun des moyens, etc (voir projet de charte « Bouger Plus »).

ETAPE 7 : DÉFINIR LES AIDES QUE LA COLLECTIVITÉ PEUT MOBILISER

Pour aider au démarrage ou à l'amplification du projet, la collectivité peut faire appel à : des subventions dans le cadre des conventions d'objectifs, une aide logistique des services municipaux, un accès aux équipements, etc.

ETAPE 8 : RECHERCHER LES PREMIERS FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

Cela doit se faire en parallèle de la conception du projet, auprès des différentes sources de financement listées dans les fiches action.

Contact
bougerplus2024@gmail.com

Réalisée par le Collectif pour une France en Forme pour Paris 2024 avec l'expertise du Ministère chargé des Sports et de l'ONAPS



7.6 : Prescription type – Dispositif Prescri'mouv

PRESCRIPTION MEDICALE POUR UNE PRISE EN CHARGE ET UN ACCOMPAGNEMENT VERS LA REPRISE D'UNE ACTIVITE PHYSIQUE



Je soussigné(e), Docteur _____

prescris à mon/ma patient(e), une activité physique d'intensité légère à modérée, à adapter en fonction de l'évolution de ses aptitudes¹.

Nom et prénom du patient : _____

Merci de cocher le(s) critère(s) d'inclusion

Date de naissance : ____ / ____ / ____

<input type="checkbox"/> Affection de Longue Durée (pathologies relevant de la liste ALD 30)	A
<input type="checkbox"/> Troubles musculo-squelettiques	B
<input type="checkbox"/> Troubles persistants suite à une Covid-19	C
<input type="checkbox"/> Obésité (IMC > 30 kg/m ²)	D

Préciser : _____

Renseignements complémentaires

Préconisations d'activités et recommandations, contre-indications² et limitations fonctionnelles éventuelles³ :

Fait à _____

Le _____

Tampon
et signature
du médecin :

Document à remettre au patient pour prendre rendez-vous avec un intervenant Prescri'mouv

TÉL. 03 52 62 64 37

L'accompagnement Prescri'mouv est pris en charge financièrement par l'Agence Régionale de Santé à l'exception de l'accès aux créneaux d'activité physique pouvant nécessiter une participation financière dont le montant est défini par chaque structure.

^{1, 2, 3} voir page 3.

A | AFFECTION DE LONGUE DURÉE PATHOLOGIES RELEVANT DE LA LISTE ALD 30

- ALD n°1 Accident vasculaire cérébral invalidant
- ALD n°2 Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques
- ALD n°3 Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques
- ALD n°4 Bilharziose compliquée
- ALD n°5 Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves
- ALD n°6 Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses
- ALD n°7 Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
- ALD n°8 Diabète de type 1 et diabète de type 2
- ALD n°9 Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave
- ALD n°10 Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères
- ALD n°11 Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase graves
- ALD n°13 Maladie coronaire
- ALD n°14 Insuffisance respiratoire chronique grave
- ALD n°15 Maladie d'Alzheimer et autres démences
- ALD n°16 Maladie de Parkinson
- ALD n°17 Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé spécialisé
- ALD n°18 Mucoviscidose
- ALD n°19 Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif
- ALD n°20 Paraplégie
- ALD n°21 Vascularites, lupus érythémateux systémique, sclérodermie systémique
- ALD n°22 Polyarthrite rhumatoïde évolutive
- ALD n°23 Affections psychiatriques de longue durée
- ALD n°24 Recto-colite hémorragique et maladie de Crohn évolutives
- ALD n°25 Sclérose en plaques
- ALD n°26 Scoliose idiopathique structurale évolutive (dont l'angle est égal ou supérieur à 25 degrés) jusqu'à maturation rachidienne
- ALD n°27 Spondylarthrite grave
- ALD n°28 Suites de transplantation d'organe
- ALD n°29 Tuberculose active, lèpre
- ALD n°30 Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique

Référence : article D. 322-1 du code de la sécurité sociale, modifié par le décret n° 2004-1049 du 4 octobre 2004 publié au JO du 5 octobre 2004, et par décret n° 2011-77 du 19 janvier 2011 publié au JO du 21 janvier 2011



B | TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS) PEUVENT ÊTRE CLASSIFIÉS EN 3 GRANDS GROUPES⁴ :

1. Les pathologies inflammatoires et rhumatismales (polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante...)

Pour cette population, un accompagnement Prescri'mouv est approprié, dans le but de pouvoir proposer une adaptation constante des séances en fonction des capacités actualisées du patient. La dispensation des séances par un professionnel qualifié permettra, en utilisant des concepts proches de l'éducation thérapeutique du patient, de l'accompagner dans la connaissance de son corps, de sa maladie et de ses capacités pour guider sa pratique en autonomie.

2. Les pathologies mécaniques (rachialgies et arthropathies des membres inférieurs notamment)

Pour cette population, un accompagnement Prescri'mouv est approprié, si et seulement si, une prise en charge rééducative bien conduite a été effectuée et que des troubles fonctionnels sont consolidés. En l'absence de ces précautions, il est très probable qu'une orientation trop précoce vers de l'activité physique adaptée soit une perte de chance pour le patient⁵.

3. Les pathologies fonctionnelles (fibromyalgie, ostéo-articulaires fonctionnelles)

Pour cette population, la pratique d'une activité physique est recommandée toutefois un accompagnement Prescri'mouv n'est pas approprié. Une prise en charge dérogatoire pourra cependant être proposée aux patients qui sont adressés par des centres de référence dans le diagnostic de ces pathologies, après avis d'un médecin expert dans la prescription de l'activité physique.

C | TROUBLES PERSISTANTS SUITE À UNE COVID-19

Pour cette population, la pratique d'une activité physique est recommandée toutefois un accompagnement Prescri'mouv est approprié uniquement pour les personnes souffrant d'altérations physiques marquées (atteinte respiratoire, articulaire et/ou cardiaque) au-delà de 4 semaines après une infection à la covid-19 et si une problématique de reprise du travail ou une dégradation majeure des performances à l'effort sont identifiées. Dans ce cas de figure, un avis auprès de la rééducation fonctionnelle est nécessaire avant toute orientation vers le dispositif.

D | OBÉSITÉ

(IMC > 30 kg/m²)

Pour cette population, un accompagnement Prescri'mouv est approprié. Cependant une attention particulière doit être portée aux personnes présentant un IMC supérieur à 40, âgées de plus de 35 ans et présentant des comorbidités cardiovasculaires. Dans ce cas de figure, l'orientation vers le dispositif doit être précédée d'une évaluation cardiovasculaire, respiratoire et ostéo-articulaire⁶.

¹ Décrets du 30 décembre 2016 et du 30 mars 2023 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une ALD.

² Dans l'hypothèse où votre patient serait orienté vers une pratique d'activité physique adaptée, le certificat de contre-indication ne sera pas nécessaire. La prescription ci-contre fera office de certificat de non-contre-indication à la pratique.

³ Le dispositif ne s'adresse pas à des personnes atteintes de limitations fonctionnelles sévères (cf. instruction interministérielle du 3 mars 2017 - tableau des différents phénotypes de patients)

⁴ Les TMS sont ici classifiés sous le prisme anglo-saxon, c'est-à-dire traitant des affections ostéo-articulaires au sens large, approche utilisée dans le rapport de l'INSERM sur l'Activité physique : contextes et effets sur la santé : Institut national de la santé et de la recherche médicale. Expertise collective. Activité physique : contextes et effets sur la santé. Paris: INSERM. 2008.

⁵ - Kolasinski, S.L., et al., 2019 American College of Rheumatology/Arthritis Foundation Guideline for the Management of Osteoarthritis of the Hand, Hip, and Knee. *Arthritis Rheumatol*, 2020, 72(2): p. 220-233.
- Qaseem, A., et al., Noninvasive Treatments for Acute, Subacute, and Chronic Low Back Pain: A Clinical Practice Guideline From the American College of Physicians. *Ann Intern Med*, 2017, 166(7): p. 514-530.

⁶ - Riebe D et al. ACSM's Guidelines for exercise testing and prescription. 2018 : Philadelphia (PA): Wolters Kluwer.
- Pelliccia, A., et al., 2020 ESC Guidelines on sports cardiology and exercise in patients with cardiovascular disease. *Eur Heart J*, 2021, 42(1): p. 17-96.



Prescri'mouv c'est quoi ?

Prescri'mouv vise à faciliter la prescription d'activité physique en mettant à disposition des médecins prescripteurs un dispositif d'accompagnement structurant et reposant sur un réseau **de professionnels qualifiés**.

Cette offre d'accompagnement est **modulable et graduée**. Le bénéficiaire peut ainsi être orienté vers différentes modalités de pratique selon son profil et selon l'évolution de sa pathologie.

Les étapes de la prescription :

1. Vous évaluez l'état de santé de votre patient.
2. Vous prescrivez un accompagnement et une prise en charge en activité physique via la prescription en page 1.
3. Votre patient contacte le **03.52.62.64.37** pour réaliser un bilan initial Prescri'mouv visant à l'orienter vers la modalité de pratique la plus adaptée à son état de santé.
4. Vous êtes informé des modalités de prise en charge proposées à votre patient. Vous recevez une synthèse des différents temps de bilans réalisés avec lui vous permettant ainsi de suivre son évolution à chaque étape clé de son accompagnement.